

SONY

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité pour les applications Mobile Juillet 2021 - Juin 2024

Sony Interactive Entertainment Inc.

Version 1.1

Le 1er juillet 2022

Table des matières

1.	PRÉSENTATION	4
2.	APPLICATIONS MOBILE CONCERNÉES.....	4
3.	POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DE SONY.....	4
4.	RESSOURCES D'ACCESSIBILITÉ.....	4
5.	SENSIBILISATION ET FORMATIONS	4
6.	RECRUTEMENT	5
7.	DEMANDES DES CLIENTS	5
8.	REPONDRE AUX EXIGENCES D'ACCESSIBILITE	5
9.	PLANS D'ACTION ANNUELS	5
	ANNEXE 1	6

Historique de révision

Version	Date	Détail du changement	Publié par
1.0	31 mai 2021	Première édition	Sony Interactive Entertainment Inc..
1.1	1er juillet 2022	2ème édition.	Sony Interactive Entertainment Inc.

1. Présentation

Le Schéma pluriannuel de mise en accessibilité pour applications Mobile 2021-2024 (ci-après « le Schéma ») a été élaboré conformément au point III de l'article 47 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ce Schéma vise à garantir l'amélioration continue des applications Mobile de *Sony Interactive Entertainment Inc.* (ci-après « Sony ») proposés en France et leur accessibilité à tous, y compris aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

2. Applications Mobile concernées

Ce Schéma s'applique aux applications Mobile

-*PlayStation App*

-*PS Remote Play*

-*PS4 Second Screen*

3. Politique d'accessibilité de Sony

Sony s'engage à concevoir et à développer des applications Mobile accessibles sur la base de l'EN 301 549 V3.1.1 (2019-11) et s'efforce d'améliorer et de garantir l'accessibilité.

4. Ressources d'accessibilité

Sony dispose d'une équipe dédiée qui promeut en permanence l'accessibilité des applications Mobile, et d'une équipe utilisant les outils liés à l'accessibilité.

5. Sensibilisation et formations

Sony réalisera une gamme de formations sur l'accessibilité ciblant les nouveaux employés et les différents rôles dans l'organisation; de l'introduction à l'accessibilité jusqu'à des formations plus ciblées pour les ingénieurs et les développeurs.

De plus, Sony organisera des formations régulières sur l'accessibilité pour les agents du service client qui, entre autres, décrivent ce qu'est l'accessibilité, quels sont les bénéficiaires de l'accessibilité, les exigences légales en matière d'accessibilité en France, la manière de répondre aux demandes et questions relatives à l'accessibilité des applications Mobile.

6. Recrutement

Lors de la création des descriptions de poste et durant les procédures de recrutement, une attention particulière sera portée sur l'intérêt porté sur le sujet de l'accessibilité par les potentiels employés.

7. Demandes des clients

Les personnes qui souhaitent signaler un problème ou poser une question concernant l'accessibilité des applications Mobile peuvent compléter le formulaire en ligne.

<https://www.playstation.com/fr-fr/support/>

<https://sonyplaystation.sourdline.com/>

8. Répondre aux exigences d'accessibilité

Sony répond aux exigences d'accessibilité, pas seulement en France, mais sur le plan organisationnel. Le siège de Sony a émis une norme technique et un manuel technique auxquels l'ensemble du groupe Sony, incluant *Sony Interactive Entertainment Inc.*, s'efforcera de respecter.

Le siège de Sony, en coopération avec les équipes régionales de l'UE, communiquera les exigences d'accessibilité françaises aux filiales du groupe Sony concernées, et s'assurera que l'ensemble des exigences pour les applications Mobile soient respectées dans le délai fixé.

A l'avenir, chaque application Mobile sera soumise à un contrôle lors du premier lancement ou d'une mise à jour majeure dans le but de se conformer à l'EN 301 549. Ces contrôles garantiront l'élaboration et la publication de la déclaration d'accessibilité conformément à la loi. Les contrôles, y compris les évaluations de conformité, seront réalisés par des experts internes expérimentés en accessibilité des applications Mobile.

9. Plans d'action annuels

Ce Schéma est accompagné de Plans d'action décrivant en détail les opérations mises en œuvre afin de répondre aux besoins en matière d'accessibilité Mobile. Les Plans d'actions sont disponibles sur la page *Annual Action Plan for Mobile Applications*.

[Juillet 2022 - Juin 2023 Plan d'action](#)

Juillet 2023 - Juin 2024 Plan d'action (à venir);

Annexe 1

Applications Mobile concernées :

1. *PlayStation App*
2. *PS Remote Play*
3. *PS4 Second Screen*